

Affaire AGBA BERTIN

ET SI EBRAHEEM AL YOUSSEF N'ÉTAIT QU'UN MEMBRE D'UN RÉSEAU DE GANGS ?



Hebdomadaire Togolais d'Informations, d'Analyses et de Publicités
18^e année - N°578 du 06 juillet 2011

Université de Lomé

• VERS UNE PROBABLE SORTIE DE CRISE
• LA RENCONTRE DE DEMAIN SERA DÉCISIVE

P3

Malgré les campagnes de dénigrement

• CALME ET SÉRÉNITÉ À EBOMAF
• LES TRAVAUX SERONT LIVRÉS EN BON ÉTAT DANS LE DÉLAI

P2



Evala 2011

CALENDRIER COMPLET DE LUTTE DANS LA KOZAH

P6 &7

UJIT ET HAAC MÊME ÉLECTION



LA DÉPÊCHE REFUSE D'ÊTRE UNE SIRÈNE DE LA HAINE TRIBALE

Réduction de la pauvreté
L'UE ACCORDE 6,18 MILLIARDS DE FCFA AU TOGO

P4



Pénurie du ciment et de gaz

A QUOI SERT LE MINISTÈRE DU COMMERCE ?



Malgré les campagnes de dénigrement et de désinformation

- Calme et sérénité à EBOMAF S.A
- Les travaux seront livrés en bon état dans le délai

La société EBOMAF SA, avec ses équipements impressionnants et son personnel technique performant, fait-elle peur à certains milieux au Togo au point qu'on tente vraiment de la déstabiliser ? Lorsqu'à l'issue d'une compétition loyale, la société EBOMAF avait

gagné dans le collimateur deHier, c'étaient de fausses accusations en l'octroi du marché et l'essoufflement financier. Aujourd'hui, ce sont les intrigues autour d'un simple regard de la TdE. A chaque fois, les mensonges sont vite rattrapés et démentis par

uvée dans le collimateur deHier, c'étaient de fausses accusations en l'octroi du marché et l'essoufflement financier. Aujourd'hui, ce sont les intrigues autour d'un simple regard de la TdE. A chaque fois, les mensonges sont vite rattrapés et démentis par

de semer le doute sur les capacités de la société EBOMAF. Nous pouvons nous tromper dans le difficile métier d'informer qui est le nôtre. Mais lorsque nous nous trompons, il faut avoir l'humilité de rectifier le tir. Mais malheureusement, lorsque les services de EBOMAF SA ont proposé une visite de chantier au confrère pour se rendre compte de l'inexactitude de son article, il a opposé une fin de non recevoir, une preuve évidente que l'article poursuivait d'autres objectifs puisque pêle-mêle on accuse Faure d'avoir entrepris la politique des grands travaux à des fins électorales. Lesquelles ? Une fois élu, Faure n'est plus lié par aucune exigence. D'autre part, les travaux ont commencé avant et après sa réélection.

EBOMAF SA, une longueur d'avance
Les attaques, les intoxications, les dénigrement et les désinfor-

son équipe technique. EBOMAF fait le bon boulot et continue d'avoir la confiance du gouvernement togolais qui ne manque pas l'occa-

son équipe technique. EBOMAF fait le bon boulot et continue d'avoir la confiance du gouvernement togolais qui ne manque pas l'occa-



gagné une partie du marché relatif à la réhabilitation du boulevard du 13 Janvier et du boulevard BKS-Adidogomé, d'aucuns s'étaient empressés de crier au scandale en prétextant que c'était un marché gré-à-gré. Ce qui est faux. EBOMAF a enlevé les deux marchés en soumettant l'offre la moins disante avec des conditions de financement très avantageuses pour notre pays.

Un regard de la TdE pris pour une chaussée défoncée
Depuis deux mois déjà, la partie du boulevard du 13 Janvier comprise entre La Poste de Nyékonaipoé et l'Océan Atlantique ressemble à un boulevard d'une capitale occidentale par la beauté

des faits.

Désinformation

Sur cette belle partie du boulevard du 13 Janvier libérée à la circulation se trouve un regard de la TdE, de l'autre côté de la chaussée, tout juste après l'Hôtel Ahoedikpè. Ne faisant pas partie de ses obligations, la société burkinabè a bitumé la chaussée de part et d'autre en laissant le regard à la responsabilité de la TdE tout en prenant soin de poser des signalisations. Par mégarde ou intentionnellement, un véhicule vient écraser les signalisations et un de ses pneus s'incruste dans le regard. Cet incident qui ne relève en rien de la responsabilité d'EBOMAF a été exploité à des fins politiques. Selon un confrère



mations par médias interposés sont loin d'entamer le moral et le sérieux du PDG d'EBOMAF et de

de la lenteur observée dans l'exécution des travaux dans le pays, le ministère des TP avait adressé des

ment. Mais rien que des encouragements et des éloges.

Les travaux seront livrés dans le délai

C'est ce que fait entendre M. Jean-Claude ROCHE, directeur technique d'EBOMAF. "Un véhicule le tombé dans un regard qui était signalé et dont on nous attribue la responsabilité ne nous détournera pas de nos objectifs au Togo. Nous sommes là pour montrer notre savoir-faire. Nous n'avons aucune responsabilité dans cet incident", a déclaré M. ROCHE. Nous travaillons dans un réseau (TdE, CEET, TOGO TELECOM) où chacun fait son boulot. Des fois, nous rencontrons des réseaux mal disposés que nous réaménageons. Cela prend du temps, déclare le directeur technique d'EBOMAF. Les réseaux ont des problèmes parce qu'ils ont des difficultés de décision à cause des budgets. Cela nous prend du temps. Néanmoins, M. ROCHE rassure : "Nous évoluons sur nos deux chantiers à Lomé. On est dans le temps et les travaux seront livrés en janvier 2012". Parole de Technicien. K.V.



des travaux qui viennent d'être réalisés par la société EBOMAF SA et livrés à la circulation. Cette partie du boulevard du 13 Janvier est devenue si agréable que les Loméens s'imaginent déjà ce que sera notre capitale quand les travaux de réhabilitation des rues seront achevés. Incontestablement, notre pays redeviendra la SUISSE d'Afrique qu'il était. Le maître d'œuvre de cette réalisation avant le terme n'est autre que la société EBOMAF. Comme dans notre pays on est toujours victime de ses succès, la société EBOMAF s'est vite retro-

(puisque c'est de lui qu'il s'agit), "la confiance que le gouvernement vient de placer à EBOMAF vient de prendre un sérieux coup à cause d'un incident ordinaire mais révélateur de la nature des ouvrages qui sont réalisés par EBOMAF". Plus loin, le confrère que nous aimons appeler petit frère écrit : "Un camion citeur qui tentait des manœuvres de stationnement sur la voie construite par EBOMAF a eu l'un de ses pneus enfoncé dans l'asphalte! Et le confrère de se répandre en interrogations dont l'objectif final est de discréditer et

Pénurie de ciment et de gaz

A quoi sert le ministère du Commerce ?

A quoi sert encore le ministère du Commerce ? C'est la question qu'il convient de poser. Depuis le décès du général Eyadéma, le ministère est devenu une coquille vide. Et pourtant, à chaque remaniement, ce département est pourvu de titulaire. Mais au niveau du Commerce, c'est le statu quo. Les commerçants fixent aujourd'hui les prix sur les marchés comme bon leur semble.

Depuis cinq ans, c'est la pénurie du ciment et du gaz qui fait le lot des ménages togolais. C'est le cas du ciment qui étonne dans un pays doté de trois cimenteries! A cause du manque d'autorité dans le pays, les responsables de ces cimenteries préfèrent exporter leur production que de vendre aux

nationaux pour faire des profits. Chaque mercredi, à l'issue du conseil des ministres le ministre



M. Ahoumey Zunu

Ahoumey Zunu tourne en rond sur le plateau de la Télévision, tentant de convaincre les Togolais sur telle ou telle décision prise. Mais lui dont le

ministère a tous les problèmes de ce monde, n'inscrit rien à l'ordre du jour du conseil des ministres. Jeune, on aimerait le voir en train de visiter les cimenteries et nous dire pourquoi un pays qui a trois sites de cimenteries manque cruellement de ciment au point qu'à l'intérieur du pays tous les chantiers sont au ralenti et les ouvriers mis en chômage. Non, il faut arrêter les dégâts et cesser de se moquer du peuple. Nous voulons du ciment pour relancer l'économie nationale et du gaz pour diminuer la pression sur notre flore et restaurer notre nature. Si vous aimez votre pays, c'est la voie cardinale qui mène au bonheur du peuple togolais.

K.V.

UL

•Vers une probable sortie de crise •La rencontre de demain très attendue

Suite au mot d'ordre de marche lancé la semaine passée par le Mouvement pour l'Epanouissement de l'Étudiant Togolais (MEET), le gouvernement a finalement décidé jeudi dernier tard dans la nuit, de répondre favorablement à la première exigence des étudiants, à savoir la libération de leur camarade Adou Séibou. En effet, à la veille de la grande marche prévue par le MEET le vendredi 1er juillet 2011 et qui devait avoir pour point de chute la Présidence de la République, les autorités gouvernementales, dans un souci d'apaisement et pour éviter que cela ne dégénère, ont décidé de surseoir à la décision d'exclusion de Adou Séibou, le leader du MEET, précédemment exclu pour 6 ans des universités du Togo par la présidence de l'Université de Lomé. Le gouvernement a accepté l'ouverture de nouvelles négociations avec les étudiants par rapport aux revendications de ces derniers. Le report de la marche n'a pas fait échos dans toutes les oreilles et certains étudiants étaient sortis. Ceci a créé une vive tension entre les forces de l'ordre et les manifestants. Il a fallu l'intervention du directeur national de la gendarmerie, le Colonel YARK, et du ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, le Colonel Latta GNAMA qui ont usé de leur sagesse pour apaiser les étudiants qui ont replié sur le campus où les attendait leur leader Adou Séibou pour une Assemblée Générale (A.G.).

Celui-ci a appelé les siens à plus de mobilisation jusqu'à la satisfaction totale de leurs revendications. " Mon retour aujourd'hui voudrait dire que c'est maintenant que le plus dur commence. Rien ne nous arrêtera, si ce n'est la satisfaction de nos revendications, nous devons continuer le combat... ", s'est-il exprimé lors de l'AG. Dans le but de trouver au plus tôt une solution consensuelle, une rencontre entre le gouvernement, les autorités universitaires et le MEET s'est tenue le samedi 2 juillet 2011 à la Primature. Lors de la dernière AG pacifique et sans heurts organisée par le MEET sur le campus avant-hier lundi, les responsables du Mouvement ont informé leurs collègues de la teneur des échanges entamés avec les autorités. " Les discussions se sont déroulées dans une bonne ambiance, et nous avons réitéré les doléances de nos camarades. Nos autorités nous ont dit qu'elles iront réfléchir à fond et que jeudi prochain (demain), nous allons nous retrouver pour voir ce qu'elles peuvent faire à court terme et ce qu'elles peuvent faire à long terme ", a expliqué M. Awudi Kotfi, 1er vice-président du MEET. Cette rencontre de demain est donc vivement attendue. Concernant le déroulement des examens en cours dans certaines facultés, le MEET demande la révision du calendrier pour raison de retard accusé dans les cours. Les responsables du MEET appel-

lent à un report pur et simple de la date des examens en vue d'un rattrapage de cours. Que cette nouvelle table ronde entre étudiants et autorités accouche d'un accord gagnant-gagnant pour mettre fin à une crise qui a trop perduré.

Le MEET, la goutte qui a failli faire déborder le vase
Le MEET, cette association



estudiantine a failli plonger le Togo dans le noir le vendredi dernier, puisque toutes les forces de l'opposition étaient prêtes à se joindre à la manifestation. Et Dieu seul sait ce qui aurait pu se passer. Longtemps méconnu des Togolais et même de certains étudiants, le MEET est devenu en quelques jours le leader des mouvements estudiantins. Il donne de l'insomnie au président de l'université et fait courir le gouvernement

Quoi de plus normal. " Les jeunes-là, ce sont nos enfants. Quand il y a un problème, nous devons privilégier la voie de l'apaisement ", a confié le ministre Latta Gnama qui souligne qu'au moment où on parle de la réconciliation, casser et brûler n'ont plus droit de cité. Cela témoigne une fois encore que la prise de conscience au plus

force et son poids succombe à une pique du petit scorpion ? C'est ainsi qu'à défaut de plier, le chêne a fini par rompre face à un vent violent. Ceci pour caricaturer le comportement du président de l'UL (Université de Lomé) qui a adopté l'attitude du grand-père dans la crise qui l'a opposé à ses étudiants. En décidant d'exclure l'étudiant Adou Séidou parce qu'il a eu tort d'être le porte-parole de ses camarades, cela laisse croire qu'il se moque de la misère des étudiants relève de demain à qui il a la lourde responsabilité d'assurer une meilleure condition d'étude. Les mœurs ont changé et le Togo est résolument engagé sous la houlette du président Faure dans la dynamique d'un Etat de droit. Qu'on le veuille ou pas ! Les autorités universitaires doivent revoir leur méthode de gestion des universités. La répression et la méthode qui consiste à endormir les esprits ne sont plus acceptées par une jeunesse et une société de plus en plus exigeantes. Quant aux étudiants, nous leur rappelons qu'ils sont l'avenir et l'espoir de leur famille et de la nation. Nous pensons qu'ils sont animés d'esprit patriotique et qu'ils de bonne foi. Que ce soit du côté des étudiants ou du gouvernement, il faut tenir compte des moyens dont on dispose, voir ce qui peut être fait à court terme, à moyen et à long termes et ce qui ne peut l'être.

Vivien Tchak & Simplicie B.

UJIT et HAAC, même élection

" Désapprobation, contestation, des attaques; telles sont les réactions au lendemain de l'élection du bureau de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC). Au centre de la contestation, le nouveau président de la HAAC, M. Kokou Tozoun, l'ancien ministre de la Justice. Pêle-mêle, on critique la HAAC d'être composée essentiellement de journalistes de Radio Lomé et son président pour son appartenance au RPT. Cela suffit-il pour expliquer l'ampleur de la désapprobation, ou ces brouhahas ne sont que des combats d'arrière garde? C'est possible que le président Tozoun, pour son passé au RPT, puisse susciter des inquiétudes. Mais M. Kokou Tozoun reste un bon journaliste qui a fait ses preuves et comme tel, il a droit à la confraternité de qu'aucuns brandissent quand ça les arrange.

La démocratie a ses exigences auxquelles nous devons nous soumettre. Une élection vient d'avoir lieu à la HAAC. Des gens ont été

élus au bureau. Nous devons prendre acte, tout au plus, analyser, expliquer mais ne pas nous poser en donneur de leçons voire en contestataires.

UJIT et HAAC, même élection
On ne trouverait rien à dire si les journalistes privés togolais donnaient l'exemple. C'est loin d'être le cas. Avant l'élection à la HAAC, une autre élection avait lieu à l'UJIT à la Maison de la Presse. Ce fut un scrutin pitoyable. Il intervient suite aux atermoiements du bureau sortant qui n'a pas accepté aller à cette élection qu'après d'intenses pressions. Malheureusement, il n'y a pas eu jeu. Le bureau sortant aidé par ceux qui lui ressemblent, a organisé un hold-up électoral. C'est à croire que ceux qui passent leur temps à critiquer le RPT et ses élections ont bien assimilé ces méthodes.

L'élection du bureau de la HAAC à la limite est meilleure à celle qu'on condamne à l'UJIT.

Kao Victoire

Affaire AGBA BERTIN

Et si Ebraheem Al Youssef n'était qu'un membre d'un réseau de gangs?

Des dossiers juridiques se suivent mais ne se ressemblent pas dans notre pays. Leur seul point commun, ils sont annoncés et n'aboutissent jamais. Le dossier juridique qui oppose M. Agba Bertin à un homme d'Abu Dabhi dans lequel on tente d'impliquer le ministre Pascal Bodjona connaîtra-t-il une suite ? C'est le confrère " MANAGERS " qui donne les détails de cette sombre affaire. C'est ainsi qu'on nous apprend que M. Ebraheem Al Youssef aurait été escroqué pour une somme de 50 000 dollars, soit 25 milliards de FCFA. Au centre de l'escroquerie Loïk Le Floch

Prigent un français bien connu. Dans ce dossier, on cite le nom du ministre Pascal Bodjona dont le seul tort est d'avoir reçu Bertin et Youssef quand il était directeur de cabinet de la Présidence de la République. Imagine-t-on ces hommes que les directeurs de cabinet de nos chefs d'Etat reçoivent ? Mais au-delà de cette affaire, il y a lieu de s'interroger sur la personne de M. Ebraheem Al Youssef. Voilà un homme d'affaire d'Abu Dhabi qu'on dit riche qui court derrière l'héritage d'un chef d'Etat africain. En quoi un homme d'affaire d'Abu Dhabi est-il concerné dans

une succession africaine? C'est curieux non ? Ce seul comportement de M. Ebraheem suffit pour qu'on s'interroge sur son cas. Même s'il a porté plainte contre Bertin, cela ne le disculpe pas. Il doit être inculpé à son tour à moins qu'on veuille l'utiliser pour assouvir d'autres fins.

Nous comprenons le souci de nos autorités qui suivent cette affaire de très près car en aucun cas, notre pays ne doit être une république bananière. Mais il est aussi à craindre que cela ne soit utilisé pour des règlements de comptes et l'autodestruction.

K.V.

Recolonisation de l'Afrique et médiemensonges

Le Groupement Sichem et AGRODR sensibilisent ses membres

Le groupement Sichem et l'Association de Groupes de Développement Rural (AGRODR) ont organisé, le samedi 2 juillet 2011 au centre Sichem à Gzagblacopé, localité située à environ 25 km au Nord-Est de la ville de Lomé dans la préfecture du Zio, une conférence-débat sur le thème : " Recolonisation de l'Afrique et Médiemensonges ". La rencontre a regroupé des enseignants, des responsables d'ONG, des responsables religieux et des étudiants venus du Bénin, de la Côte d'Ivoire, des deux Congo, du Burkina Faso, de la Guinée, de la Belgique et des volontaires Français.

Selon le président du groupement Sichem et de l'AGRODR, M. Dzamah Kodjo Antoine, cette rencontre a pour but d'amener les participants à réfléchir et à échanger sur l'actualité, notamment les crises qui secouent le continent africain. Il s'agit également pour eux, au-delà de ce qu'ils entendent sur les ondes, d'apprécier le point de vue de certaines personnes ressources sur le fondement des crises dont l'Afrique est victime ces derniers temps. Par ailleurs, selon M.

Dzama, cette rencontre est le début d'une série d'activités que va organiser le groupement Sichem et AGRODR à l'intention de leurs membres et qui porteront sur l'environnement, l'éducation, les faits sociaux, le VIH/Sida, etc., dans le but d'un développement harmonieux.

Dans son exposé, le conférencier, M. Albert Gandonou, fondateur du Mouvement Chrétien pour Changer le Monde et directeur de l'Institut Universitaire du Bénin (IUB), s'est inspiré d'une interview sur la crise ivoirienne, accordée à Africcoop par Me Joseph Koffigoh, chef de la Mission d'Observation de l'UA lors du scrutin présidentiel en Côte d'Ivoire et d'un entretien de Michel Collon, journaliste indépendant, écrivain et historien belge sur Wikipédia concernant la guerre en Libye et en Côte d'Ivoire et les médiemensonges.

Selon le conférencier, les crises que connaît l'Afrique aujourd'hui sont la conséquence d'une rivalité entre les pays occidentaux en déclin et les pays émergents, d'où la recolonisation de l'Afrique pour piller une fois encore ses ressources. Il a

dénoncé l'ingérence de la France en Côte d'Ivoire et l'intervention de l'OTAN en Libye. " Ces gens-là n'agissent jamais pour les Africains mais pour leur propre intérêt. Ils se

lance. D'ailleurs le GI De Gaulle l'avait bien signifié en disant que la France n'a pas d'amis mais des intérêts. " Les Occidentaux ne sont ni chrétiens, ni philanthropes, ni chari-

la politique de médiemensonges, une propagande servant à justifier l'entrée en guerre d'un pays aux yeux de l'opinion publique. Les médias, surtout la grande presse occidentale, sont mis à contribution pour occulter l'histoire et la géographie, occulter les intérêts économiques, diaboliser l'adversaire, monopoliser l'information, en évoquant la thèse de déficit démocratique, etc. Bref, les médiemensonges servent à couvrir les intérêts sordides des puissances impérialistes et à cacher les vrais mobiles des guerres injustes qu'elles entreprennent au détriment des peuples d'Afrique.

Selon M. Albert Gandonou, un peuple colonisé est un peuple dont l'âme a été tuée. Ce peuple attend tout des autres. Pour lui, la renaissance de l'Afrique doit prendre du temps. Comme solution, le conférencier invite les Etats Africains à imiter la Chine, à œuvrer à la conscientisation de leurs peuples en prenant en main leur destin. Il invite tout le monde à faire attention aux médiemensonges.

Vivien Tchak



focusent là où il y a des ressources ", a-t-il dit. Il a insisté sur le fait que l'impérialisme est implacable lorsqu'il s'agit de défendre ses intérêts, elle se caractérise par la guerre et la vio-

lence. Ils sont à la recherche du gain ", a-t-il souligné.

Les médiemensonges Pour pouvoir atteindre leurs objectifs, les Occidentaux pratiquent

Les excuses de La Dépêche au grand peuple Kotocoli-Tem

LA DEPECHE REFUSE D'ETRE UNE SIREINE DE LA HAINE TRIBALE

Dans un article intitulé : " Litige foncier entre les préfectures d'Assoli et de la Kozah : difficile cohabitation entre les Kabiye et les Kotocoli ", Kao Victoire tente d'élucider tant bien que mal les quelques difficultés qu'éprouvent les Kabiye et leurs cousins Kotocoli dans leur cohabitation quotidienne.

Dans cet exercice difficile, l'auteur de l'article, aurait manqué de subtilité littéraire pour mieux poser le problème. Aussi, est-il trop vite allé en généralisant son argumentaire relatif aux raisons probables de la floraison d'intellectuels chez les kabiye contrairement aux Kotocoli, une ethnie où ils sont peu. Pour les besoins de la clarté, rappelons que de tous les temps, le grand groupe Kotocoli-Tem, a toujours vécu en toute intelligence avec les Kabiye.

A ce propos, il convient de signaler qu'il y a de temps en temps, des incompréhensions entre les kabiye et Kotocoli, une chose naturelle qui n'est pas une invention du Togo. La même rivalité existe partout. On note de pareilles incompréhensions en Belgique entre Wallons et Flamands et en Suisse entre les germanophiles et les francophiles. Au niveau des Nations, il y a eu une rivalité permanente qui oppose Français et Allemands, pour ne citer que ces quelques exemples.

Mais malheureusement, depuis la publication de cet article dans les colonnes de LA DÉPÊCHE, les partisans de la doctrine de " Diviser pour régner " y ont trouvé un terrain fertile sur lequel ils peuvent faire pousser leur basses besognes qui leur permettra d'opposer les deux ethnies comme ils l'ont fait dans les années 1990 entre les ressortissants du nord et leurs frères bien aimés du sud dans le Kloti et ailleurs.

C'est ainsi qu'à travers une littérature foisonnante, un véritable appel à la haine, ils ont, habilement sorti l'article de son contexte en mettant en exergue, juste, l'aspect le plus sensible, pour inciter les Kotocolis à la

haine tribale. C'est cet hymne guerrier que le site : lynx-Togo et d'autres ainsi que certains journaux privés, ces clairons de la haine tribale et partisans des guerres fratricides ont repris en chœur en amplifiant, selon les objectifs visés, les aspects ultra-sensibles touchant à l'orgueil des deux ethnies.

Et ça n'a pas raté. L'objectif inavoué de l'opposition, cette pyramide qui, depuis belle lurette, travaille pour opposer davantage les frères Kotocoli et Kabiye. Leur bonheur est de ne jamais voir ces frères de même souche s'entendre. Ces diviseurs professionnels ont, déjà mis leurs desseins à exécution, dans les années 1990... Ils ont poussé les Kotocoli de Sotouboua à s'en prendre aux Kabiye aux motifs qu'ils sont les vrais propriétaires des terres que cultivaient ces derniers.

Ces partisans de la terre brûlée ont aussi réussi le même tour de bras à Barkoissi, en opposant les Tchokossi, les Moba et les Gangans.

A Guérin-kouka, pour les mêmes thèses, les mêmes sirènes ont amené les Konkomba et les Mossi à une bagarre stérile.

Aujourd'hui encore, ils veulent user des mêmes astuces pour opposer les Kotocoli aux Kabiye en s'appuyant sur un pauvre article de réflexion qu'a écrit un journaliste de La Dépêche. Mais, je crois que c'est peine perdue. Cette fois-ci, ils doivent compter avec la maturité politique des deux peuples qui savent que " ce qui les unit est plus fort que ce qui les divise ".

La preuve, c'est qu'ils ont poussé le très respecté confrère Bachirou Ayeve (qui pendant longtemps, eu égard au comportement irresponsable de la classe politique togolaise, a préféré le silence à l'hypocrisie) à sortir de son mutisme bruyant de mots, pour tirer à boulets rouges sur les Kabiye, les oncles de ses cousins.

Les Kabiye et les Kotocoli étaient et sont plus que des frères de sang. Pour s'en convaincre, il suffit de partir de leurs langues qui sont faites, dans la totalité des mêmes mots. La diffé-

rence entre les deux langues ne tient quelquefois qu'à une petite déclinaison. Quiconque parle Kabiye parle automatiquement le Kotocoli et vice-versa. La seule différence entre les deux peuples reste à ce jour, la foi religieuse, les uns (les Kotocoli) étant en majorité musulmans et les autres, (les Kabiye) animistes et chrétiens en majorité.

Somme toute, ces raisons ne sont pas suffisantes. Eu égard aux bénéfices inestimables que les peuples tirent de la paix et du bon voisinage, les Kabiye et les Kotocoli-Tem ne se laisseront pas tromper. Le lien de sang qui existe si heureusement entre les deux peuples est si fort que rien ne pourra l'altérer. Que les diviseurs s'apprennent à leurs dépens.

C'est pour cette raison fondamentale que LA DÉPÊCHE, votre journal, pour rien au monde, n'offrira aux ennemis, adeptes de la haine tribale, l'occasion pour diviser les deux peuples dans le seul but de faire couler inutilement le sang des deux peuples frères.

Aussi, tout orgueil mis de côté, et dans le respect de des deux LIVRES SAINTS qui nous recommandent " de nous aimer les uns les autres, de la fraternité et des vertus de la paix, LA DÉPÊCHE, voudrait demander respectueusement à l'honorable et grand peuple Kotocoli-Tem de bien vouloir l'excuser si quelque part, il a été touché dans sa fierté par quelques propos que soient. Une sagesse Kotocoli ne dit-elle pas que " celui qui s'excuse ne devrait plus être convoqué chez le chef ".

De même, le bon sens kabiye ajoute que : " la carne, symbole de la famille, peut se couber mais, ne se casse jamais. " ! Mes frères Kabiye et Kotocoli sachez aussi que " les souris de la même case ne se mordent pas jusqu'à l'os ". A BON ENTENDEUR, SALUT.

La Rédaction

Réduction de la pauvreté L'UE accorde 6,18 milliards de Francs CFA au Togo

Le cabinet du ministère de la Planification, a servi de cadre hier mardi 5 juillet 2011 à la signature de deux conventions de financement entre l'Union Européenne et le Togo. La première d'un montant de 5 milliards de FCFA relative à l'Appui Budgétaire à la Réduction de la Pauvreté (ABRP) tandis que la deuxième concerne un projet d'amélioration de l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans et s'évalue à hauteur de 1,18 milliards de FCFA. Les deux signatures se sont respectivement déroulées d'une part entre le gouvernement togolais représenté par le ministre de la Planification, Mme Dédé EKOUE et la Commission européenne, représentée par le Chef de la Délégation

fait suite à la requête gouvernementale approuvée par l'UE de prolonger le programme d'Appui Budgétaire pour couvrir l'année 2011. Par ailleurs, les inondations qui détruisent les récoltes et les habitations sont la cause de l'augmentation de la malnutrition chronique au niveau national et d'une insuffisance pondérale en particulier chez les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes. Elle a à cet égard salué l'intervention de l'UE qui a accepté financer dans la cadre du Programme Indicatif National (PIN) du 10e FED et au titre des actions humanitaires et d'urgence, le projet d'amélioration de l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans à travers une approche participative. Ce



de l'UE au Togo, M. Patrick SPIRLET, et d'autre part entre la représentante de l'UNICEF et le chef de la Délégation de l'UE. Pour M. Patrick SPIRLET, cet appui budgétaire de l'UE fait suite aux efforts du gouvernement en matière de réformes et de mise en œuvre du DSRP. Le second appui à l'état nutritionnel permettra de consolider les résultats de l'aide humanitaire souhaitée par l'UE en vue de diminuer la pauvreté. Dans son intervention, Mme Dédé EKOUE a rappelé que la première signature

projet qui sera mis en œuvre par l'UNICEF vise à étendre à plus de 240 villages et 112 Centres de Santé, la prévention et la prise en charge thérapeutique à base communautaire, y compris le déparasitage et la supplémentation en vitamines A, a-t-elle ajouté. Elle a pour finir adressé sa gratitude à tous les partenaires en développement de notre pays dont les actions viennent consolider la politique nationale de lutte contre la pauvreté.

Simplice BAM

Projet d'Aménagement Urbain du Togo (PAUT)

11 communes togolaises bénéficient d'un appui en équipements de l'UE

Dans le cadre de l'exécution du PAUT et de la poursuite des travaux d'assainissement des villes de notre pays, une cérémonie officielle de remise d'équipements s'est déroulée le 1er juillet 2011 sur l'esplanade du CASEF à Lomé. C'est M. Clément NUNYABU, ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat qui a réceptionné ce lot d'équipements remis par la ministre auprès du Président de la République, chargée de la Planification, du Développement du Territoire, ordonnateur du FED, Mme Dédé Ahoéa EKOUE et le chef de la Délégation de l'Union Européenne, M. Patrick SPIRLET. C'était en présence de nombreuses personnalités dont le président de l'Union des communes du Togo, des représentants des partenaires au développement, des chefs traditionnels et des responsables de l'administration.

Cet appui en équipements composés de matériels roulants (4 véhicules et 12 motos), de mobiliers de bureaux, de matériels informatiques et de climatiseurs est évalué à 120.089.316 FCFA. La fourniture de ces équipements à 11 communes du Togo (Dapaong, Niamtougou, Kara, Bafilo, Sokodé, Blitta, Sotouboua, Atakpamé, Notsé, Kpalimé et Lomé) s'inscrit dans le cadre du volet appui institutionnel et formation du PAUT. Pour M. Clément NUNYABU, ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat, l'amélioration des conditions de vie et de l'habitat demeure une préoccupation du gouvernement progressivement une solution à travers l'initiative du PAUT visant à appuyer le ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat dans la réalisation des travaux de voirie urbaine et d'assainissement urbain conformément au cadre général de la politique nationale urbaine définie par les autorités. Cet appui de l'UE vise à accélérer l'exécution du programme



pement des activités économiques. La ministre de la Planification a affirmé de son côté que la réalisation du projet PAUT traduit l'engagement du gouvernement à mettre en œuvre le Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté (DSRP) et à poursuivre les réformes en vue de consolider les bases d'une croissance forte et

permettront, selon elle, d'accroître les investissements en milieu urbain, d'améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base (santé, éducation, eau potable, etc.) et de faciliter la circulation urbaine et interurbaine. Elle a également ajouté que la remise de ces équipements destinés à renforcer les capacités des communes concernées est salutaire pour le développement de notre pays. Pour finir, Mme EKOUE a exprimé, au nom du gouvernement, sa gratitude à l'UE pour sa sollicitude permanente et ses efforts de développement. Financé à hauteur de 21,12 millions d'euros, le PAUT comprend deux volets dont l'appui institutionnel et formation et la réalisation des travaux d'infrastructures. Il faut rappeler que les travaux d'assainissement des villes du Togo s'intègrent dans une approche plus globale et dans une dynamique de concertation pour le développement du secteur urbain entre l'AFD, la BOAD et l'UE, en vue d'un financement conjoint du programme de lutte contre les inondations pour améliorer les conditions de vie de la population de Lomé ainsi que le développement économique de la capitale et des villes de l'intérieur du pays.

Simplice BAM



n° 2 et à atteindre les objectifs du projet, a-t-il ajouté. Patrick SPIRLET, chef de la Délégation de l'UE, a pour sa part souligné que cette remise d'équipements traduit l'excellence des relations entre l'UE et le Togo et que l'exécution du PAUT permettra de réduire la pauvreté et de favoriser le dévelop-

durable pour la réduction de la pauvreté. Par ailleurs, ce projet est utilisé prioritairement à la mise en place des infrastructures urbaines à Lomé et dans 10 villes de l'intérieur (9 milliards de FCFA). Ces travaux (constructions d'ouvrages hydrauliques, aménagement, assainissement et bitumage)

Réduction de la pauvreté L'enquête QUIBB démarre bientôt dans notre pays

Le ministère chargé de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du territoire a, dans le cadre du démarrage de l'enquête QUIBB (Questionnaire Unifié des Indicateurs de Base de Bien-être), organisé un point de presse le mercredi 29 juin 2011 à la Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DGSCN) à Lomé. Il s'agissait pour les responsables de la DGSCN qui est chargée de l'exécution de l'enquête d'informer les professionnels des médias sur le déroulement, les objectifs, les résultats attendus et les impliquer dans la sensibilisation de la population sur l'importance de cette opération pour sa réussite. Le QUIBB est conçu pour être une enquête annuelle et représentative au niveau national auprès des ménages. L'enquête QUIBB vise à produire des indicateurs de bien-être de la population pour en apprécier l'évolution et faire le suivi des effets des politiques et programmes de développement sur les niveaux de vie des populations. Etant donné que les indicateurs de bien-être fournis par

nomiques. Ces données pourront être utilisées par les acteurs du développement pour évaluer les effets de leurs actions. Ainsi cinq ans après la première édition, cette seconde édition du QUIBB permettra la mise en œuvre du deuxième DSRP, la comparaison et à l'évaluation réelle des indicateurs de bien-être de la population togolaise entre 2006 et 2011. Cette enquête concerne l'ensemble des personnes dans 5040 ménages urbains et ruraux (représentant l'échantillon élaboré) répartis dans les 5 régions du Togo et la Commune de Lomé élargie à sa périphérie urbaine. Le questionnaire qui sera administré par des agents sur le terrain portera notamment sur la santé, l'emploi, la possession des ménages, leur revenu et leurs dépenses. Les données issues de cette enquête vont servir à la formulation, au suivi et à l'évaluation du deuxième DSRP ainsi qu'à la formulation d'autres programmes en vue du bien-être des populations. Cette initiative traduit la préoccupation du gouvernement et l'engagement de ses partenaires en développement dans



le QUIBBQ 2006 paraissent assez vieux pour servir de sous-bassement à tous ces programmes dans le cadre du bien-être et des conditions de vie des ménages, il permettra de produire des données actualisées sur les indicateurs de conditions de vie des ménages et sur les indicateurs d'accès, d'utilisation et de satisfaction par rapport aux services sociaux et éco-

la lutte contre la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations. Il importe à la population de réserver un bon accueil aux agents de terrain et d'être disponible à répondre aux questions qui lui seront posées pour un aboutissement heureux de l'enquête. Ceci va de l'intérêt de nous tous.

Simplice BAM

23e Assemblée générale mixte du groupe Ecobank

• D'importantes résolutions adoptées • Hausse des dividendes et des profits aux actionnaires

Après l'inauguration du nouveau siège du Centre Panafricain du Groupe Ecobank la veille, les actionnaires de la Société Ecobank Transnational Incorporated (ETI) étaient en assemblée générale (AG) mixte le mercredi 29 juin 2011 à Lomé.

À l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire, l'approbation des comptes, l'affectation du résultat et la déclaration des dividendes, la ratification de la cooptation d'un administrateur, la rémunération des administrateurs et le renouvellement du mandat des commissaires aux comptes. Un seul point était inscrit à l'assemblée générale extraordinaire, à savoir la modification des statuts. Plusieurs résolutions ont été adoptées. Entre autres, l'AG a approuvé que les actionnaires reçoivent pour cette année, des dividendes en augmentation de 33%. L'AG a aussi coopté M. Assaad Jabré en qualité d'administrateur pour une durée de 3 ans. Elle a également pris acte de l'expiration des mandats de MM. Kalapo Lawson



et Arnold Ekpe, respectivement président du Conseil d'Administration et directeur général du Groupe, et a renouvelé lesdits mandats pour une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'AG ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013. Au cours des débats, certains participants ont souhaité que pour

raison de transparence, il ne faudrait pas que le staff soit composé uniquement de personnalités d'une même nationalité (le président du Conseil d'Administration et le directeur général actuels du Groupe sont tous de nationalité nigériane). Par ailleurs, les opérateurs économiques ont évoqué les difficultés lors des opérations lors-

qu'un client d'un pays anglophone se trouve dans un pays francophone et vis versa, le déficit de communication, etc.

Ecobank, une banque en plein essor

"Ayant établi une solide plateforme géographique favorable à la croissance, nous sommes désormais concentrés sur l'intégration et l'optimisation de l'entreprise afin de maximiser la valeur actionnariale. Nous allons poursuivre notre stratégie en vue d'accroître nos parts de marché et nos revenus tout en comblant les vides au niveau de notre empreinte panafricaine", a affirmé le président du Conseil d'Administration, M. Kalapo Lawson s'adressant aux actionnaires présents à cette AG.

Pour le directeur général du Groupe, M. Arnold Ekpe, l'amélioration de la performance du Groupe est due à la politique de diversification géographique, de segmentation de la clientèle et des pôles d'affaires. Il a confié qu'il y a une nette amélioration

sous-jacente de la performance du Nigeria, principale filiale du Groupe et la réduction des pertes dans d'autres filiales.

Soulignons qu'en 2010, Ecobank a généré des revenus d'un montant de 900 millions de dollars et a doublé son bénéfice après impôt à 132 millions de dollars. Le total bilan du groupe a dépassé pour la première fois, selon les administrateurs, la barre de 10 milliards de dollars, suscitée en partie par une croissance de 200% des dépôts. A en croire le président du Conseil d'Administration, les meilleures années du Groupe sont à venir à mesure que les avantages de l'expansion, de la croissance et de son modèle économique unique achèveront de se réaliser.

Rappelons que Ecobank est une banque universelle offrant des produits et services de banque de grande clientèle, de détail, d'investissement et les services monétaires aux gouvernements, aux institutions financières, aux sociétés multinationales, aux agences internationales, aux moyennes petites et micro-entreprises, ainsi qu'aux particuliers.

Vivien Tchak

CALENDRIER DE LUTTE "EVALA 2011" DANS LA PRÉFECTURE DE LA KOZAH

Jours	Rencontre	Lieux	Heures	Observations
08/07/2011 KEMEA Vendredi	Descente Souverain Sacrificateur à	Pyä Lao		Dans la soirée
16/07/2011 MAZA Samedi	A Pyä: Lao-Haut contre Lao- Bas	Ecole Officielle Kagnala	9 H	
	A BOHOU -Préliminaire -Walidè bas contre Pyadè bas	Sur tous les rochers Patoulidè	6 H 10 H	Préliminaire 1/4 Finale
17/ 07/2011 Kudjuka Dimanche	A BOHOU a) Tchouyou+Kolidè contre Waldè+Pyä-Haut b) Pawwouda+Poulou Haut contre Poulou-bas+ Pandè c) Komadè contre Waldè+ Tchilada	Awanda EPP Tchamdè EPC Bohou Haut	10 H 10 H 11 H	1/4 Finale 1/4 Finale 1/4 Finale
	A YADE a) Agbandè contre Kandè b) Amouladè contre Sodè c) Amouladè+ Sodè contre Kayadè-Agbandè	Kandè Mission Kandè	8 H 15 H 8 H	1ere 1/2 Finale
	A TCHITCHAO a) Késidè+ Nambouda+ Sénidè contre Agbaladè+Fandjaldè b) Kézidè+Sénidè +Agbaladè contre Boudè+ Naidè+Kédoudè+ Atemdè c) Kagnidè + Kinzi contre Abidè + Kakalao+ Tchélidè+Katchidè d) Bou contre Fatou e) Yokodè contre Lohou f) Yokodè + Lohou contre Fatoudè g) Yokodè+ Lohou+Fatoudè contre Sahoudè h) Yokodè+ Lohou+ Fatoudè+ Sahoudè contre Kolédè i) Kigbéling contre Azié+Lohou	Kpanouyô Kazangabiyoh (terrain annexe) Gnazinda Kazangabiyoh Bayèda Bayèda Séréda Kalégbanèda EPP Centrale Tchitchao (terrain annexe)	7 H 9 H 9 H 10 H 5 H 6 H 8 H 10 H 11 H	1/4 Finale 1/4 Finale 1/4 Finale 1ere 1/2 Finale
	A Kouméa Préliminaire dans tous les Villages			
	A Tchitchao Bou+ Fatou contre Kigbéling+ Lohou+ Azé	EPP Centrale Tchitchao	8 H	Finale
	A Bohou: a) Tchouyou+Kolidè+ Waldè-Haut+ Pyadè contre Walidè-Bas+ Pyadè-Bas b) Hekada+Pyadè +Kolidè+Lowada contre Komadè+Poudè+ Walidè et Tchilada	CEG YA-BO Halawyo EPC Haut	11 H 9H	1/2 Finale 1/4 Finale
	A Somdina Danse à Somdina haut Danse à Somdina bas	Somédina EPP Kaadè Marché Pida	10 H 10H	
	A Lassa Danse à Atiféouda A Pyä a) Dans à Pyä-Hodo b) Akéï contre Lao c) Village de (Dadjika, Koodah, Awidina et Pittah contre eux d) Gnama contre Kioudè	Atiféouda Marché Pyä- Hodo Terrain CEG Pyä Akéï Terrain Gnama	10H 13 H 14 H 15 H 30	
18/07/2011 Hodo Lundi	A Tcharè Danse à Tcharè Hodo	Tcharè Hodo	13 H	
	A Lama Éliminatoire à Lama-Bas, danse à Lama-Haut	Ayolomadè (Sarakarada)	12 H	
	A Yadè Poulou+ Kpeloudè+ Adessi+ Poukadaya contre Yadè +Kolidè	Ecole Officielle Pouloudè	8 H	
	A Kouméa a) Féouda contre Laouda b) Kpatayo contre Kpata c) Pyo contre Tchoïdè d) Houdé conte Namdina e) Mandéla I contre Mandéla II f) Sondè I contre Sondè II	USP Féouda EPP Kpatayo Lawda USP Houdé Pyo Feynda Resta	8 H 8 H 8 H 8 H 8 H 8 H	
19/ 07/2011 PYA Mardi	A PYA: a) Kodah contre Awidina b) Boh+ Bou+ Bouwai+ contre Piyah+ Kazalaw+ Tchahouré c) Akéï +Lao contre Kiyoudè+ Gnama d) Kodah+ Awidina contre Kadjika	Ecole Officielle Pouloudè Terrain LIMUSCO Terrain Akéï Ecole officielle PyäKadah	8 H 8 H 8 H 8 H	
	A Lama Élimination a Lam haut		10 H	
	A Soundina a) Village de Soundina haut entre eux b) Village de Soundina Bas entre eux		8 H 8 H	Préliminaires

CALENDRIER DE LUTTE "EVALA 2011" DANS LA PRÉFECTURE DE LA KOZAH

19/07/2011 PYA Mardi	A Kouméa a) Laoudaa + Féouda contre Tchoidé + Piyo b) Namdina + Houdé contre Kpatayou c) Karé contre Mandélla d) Sondé contre Sédina+ Lohou	Eglise Houdé CEG Kouméa II 2eme terrain Lycée	8 H 8 H 30 9 H 10 H	1/4 Finale
	A Tcharé a) Kpéla + Tchukulimé contre Tchassidé + Koudé b) Douadé + Soyoda contre Kédénzi + Elimé c) Léoudé contre Pouda+Poda d) N'djaoudé contre Kpindjaoudé A YADE Yadé Haut contre Yadé Bas A BOHOU Bohou Haut contre Tchamdé A TCHITCHO Danse à l'ancien maché de Pya	Marché EPP Akpodé Terrain Sinkpadé Terrain N'Gnama Ecole Officielle Yadé-Sud Tchoyinda	8 H 8 H 8 H 13 H 15 H 11 H 11 H	1/4 Finale 1/4 Finale 1/4 Finale 1/4 de Finale Finale 1/2 Finale
20 / 07 / 2011 CILA Mercredi	A SONDINA Tchou+Kaadi+Agnaé contre Katakpa+Kougblékou+Kassi et Sétidé A PYA a) -Aké+Lao+Kioudé+Gnama contre Tchamdé b) -Kadjika+Awidina+Kodah contre Pittah A KOUméA a) - Karé+Madéla contre Sondé+Lohou+Sédina b) -Laouda+Féouda+Piyo + Tchoidé contre Kpatayou + Houdé + Namdina A LASSA Village de Lassa Haut contre eux A TCHARE Kpéla + Tchukulimé + Tchassidé + Kouté contre Daoudé+ Sayoda+Kédénzi + Elimé A SARAKAWA a) - Sar-Haut contre Sara-Bas b) - Kawa contre Kpessidé A LAMA a) - Onagbadé + Saoudé contre Lama-Bou b) - Kolidé contre Feing c) - Kpédah + Poulou contre Poudé d) - Kolidé + Feing contre Kpédah + Poulou + Poudé A BOHOU Tchouyou+Kolidé + Piyadé + Walidé contre Tchamdé + Bohou haut	Tchouda Ecole officielle Centrale CEG Kgnaladé 2 ^{me} terrain du Lycée Terrain face à la maison du ministre BODJONA CEG Houdé EPP Tcharé Terrain Sara Terrain Central Terrain près de l'Eglise Saoudé Terrain Tchaminade Terrain Tchaminade Terrain Tchaminade CEG Yadé-Bohou I	9 H 8 H 11 H 8 H 30 9 H 8 H 9 H 7 H 9 H 10 H 14 H 14 H 15 H 14 H	1 ^{ère} 1/2 Finale 1 ^{ère} 1/2 Finale 2 ^{ème} 1/2 Finale 1 ^{ère} 1/2 Finale 2 ^{ème} 1/2 Finale 1/2 Finale 1/2 Finale 1 ^{ère} 1/2 Finale Lama Haut 2 ^{ème} 1/2 Finale Lama Bas Finale
21 / 07 / 2011 Sarakawa Jeudi	A LANDA a) - kassi + Déwa contre Landa b) - Kadja + Houlong contre Kpagalou A TCHARE Léoudé + Pouda + Poda contre Kpindjaoudé + N'djaoudé A PYA Aké+Lao + Kiyou+ Tchamdé contre Kadjika + Awidina + Koda + Pittah A SONDINA Sodaa + Pidah+ Powéi contre Ewédé + Tchéyou et Karé	Ecole Evangelique Landa Centre artisanal CEG Wyamdé Terrain rouge Ecole Officielle de Pidah	9 H 7 H 9 H 8 H 9 H	1/2 Finale 1/2 Finale 1/2 Finale FINALE 2 ^{ème} 1/2 Finale
22 / 07 / 2011 KEMEA Vendredi	A LANDA Kassi + Déwa + landa contre Kadja + Houlong + Kpagalo A KOUméA KEWEYE (Karé, Sondé, Lohou et Sédina) contre PIYOU (Laouda, Féouda, Piyo, Houdé, Kpatayou, Tchoidé et Namdina) A YAKA (DOUFELGOU)..... A LAMA Lama-Bas contre Lama-Haut A SARAKAWA Kpessidé+ Kawa contre Sara A LASSA Lava-Bas contre Houdé-Bas	Centre artisanal féminin Lycée de Kouméa Terrain Cantonal Terrain Lama Ecole Officielle Sarakawa Ecole Centrale Ahodo	8 H 7 H 16 H 11 H 15 H 15 H	FINALE FINALE FINALE FINALE FINALE 1/2 Finale
23 / 07 / 2011 MAZA Samedi	A TCHARE Wiyandé contre Tcharé A SONDINA Soundina-Bas contre Soundina-Haut A LASSA Lassa-Bas contre Lassa-Haut	Dispensaire Tcharé Ecole Officielle Sétidé Ecole Centrale Ahodo	8 H 9 H 10 H	FINALE FINALE FINALE
24 / 07 / 2011 KUDJUKA Dimanche	DANSE DES EVALA			

CANTON DE DJAMDE

JOURS	RENCONTRE	LIEUX	HEURES	TYPES
Mardi 19/7/2011	Tounboua + Tchaada contre Adjada+ Kawa + Hangbéla	EPP Kawa	8 H	1/4 de Finale
	KPandè contre Koli	EPP Centrale	15 H	
	Piyayo contre Yaka Waya haut	CEG		
	Bounoda contre Siadè et Yaka Waya-Bas	Terrain Cantonnal		
	Wissama Wiyagouda contre Tchasonghoi	Terrain Cantonnal		
Mercredi 20/7/2011	Bouda contre Bounoda Yaka Waya bas	Terrain Cantonnal	7 H	1/2 Finale
	Kpandè-Koli contre Piyayo-Yaka Waya haut	EPP Centrale	15 H	
Jeudi 21/7/2011	PAUSE			
Vendredi 22/7/2011	DJAMDE haut contre DJAMDE Bas	Terrain Cantonnal	15 H	FINALE



NOUVEAU

POUR TOUS VOS BESOINS DE COMMUNICATION NOS PRIX CHUTENT.

OFFREZ-VOUS LA SOLUTION
QUI VOUS CONVIENT

INTERNET
jusqu'à
80%
de réduction*
sur le forfait
internet

mba fri
mabé fri
mèbè fri
m'fri
m'bé fri
mèwè fri
mlé fri

VOIX
jusqu'à
0,27 F TTC /seconde
soit
16 F TTC/min*

* Selon l'offre choisie.

Qu'est-ce que m'fri ?

m'fri est une offre de TOGO TELECOM qui permet au souscripteur de payer, pendant la durée choisie, un **forfait mensuel**, donnant droit à une **communication avantageuse** variable selon le type d'offre choisie et selon la destination de l'appel.

Deux (2) options s'offrent à celui qui souscrit : le **prépaiement** ou le **post-paiement**.

- Pour l'option prépaiement, la durée de **validité du forfait m'fri** est de **trente (30) jours** cycliques à compter de la date de la recharge.
- Pour les offres en post-paiement, elle est d'un **(1) mois** **calendaire** à compter du premier jour du mois suivant le mois de souscription.

Le client peut à tout moment, changer d'option à sa convenance et passer du prépaiement au post-paiement ou vice-versa.

À qui s'adresse m'fri ?

L'offre s'adresse à **tout le monde**, quel que soit le profil (Entreprises, ménages, jeunes, professions libérales, etc.)

Avant la signature d'un contrat m'fri, trois conditions spécifiques déterminent les personnes éligibles :

1. Avoir été client illico de TOGO TELECOM pendant au moins trois (03) mois, excepté les nouveaux clients HELIM,
2. Avoir souscrit au contrat d'abonnement d'une offre m'fri,
3. Ne pas avoir souscrit au service de renvoi d'impulsion.

Service client : 112 (3 impulsions par appel)
Derangement : 119 (Appel gratuit)

POUR EN SAVOIR PLUS, APPELEZ LE 112 OU VOTRE GESTIONNAIRE.

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg

HOTEL SHERATON-KARA

Vous souhaitez Joyeux Noël et Bonne Fête de Fin d'Année



***CHEZ NOUS , VOUS
ETES CHEZ VOUS***

**Côté Ouest, Village SOS-Kara
Téléphone : 661 03 61/232 94 00**